

**ACADEMIE DE L'EAU & INSTITUT DU DEVELOPPEMENT
DURABLE ET DES RELATIONS INTERNATIONALES**

Actes du colloque eau et économie verte en France du 7 avril 2014

**Simon Bonnet
Ivana Hajžmanová
Julie Robert
Marie Rossetti**



Académie de l'Eau

L'ACADÉMIE DE L'EAU

Créée en 1993 par le Professeur Jean DAUSSET, Prix Nobel de Médecine, et à l'initiative du Ministère de l'Environnement et des six Comités de bassin français, l'Académie de l'Eau est une association loi 1901 qui se présente comme un centre de réflexion et de proposition pluridisciplinaire ,intersectorielle et prospective sur les divers aspects de la gestion des ressources et des usages de l'eau, en France et à l'international. Elle sert de plateforme d'échange d'informations et de veille scientifique dans le but d'améliorer l'intégration des problématiques liées à l'eau, à l'aménagement du territoire et à la qualité de vie dans un cadre de développement durable.

Aujourd'hui forte de 150 membres, personnes physiques ou morales, l'Académie de l'Eau est devenue un organe consultatif régulièrement sollicité par les Pouvoirs Publics. La richesse et l'originalité des réflexions transversales qu'elle produit, s'appuient sur un réseau multidisciplinaire d'acteurs bénévoles, français et étrangers, qui permet, par synergie, l'intégration des diverses composantes des thèmes abordés.

Force de proposition, de recommandation et d'animation du débat public sur les problèmes de l'eau, l'Académie de l'Eau apporte un soutien direct à l'action et joue un rôle-clé dans le réseau international des acteurs de l'eau.

Eau et économie verte

La conférence Rio + 20 a consacré le concept « d'économie verte » qui concilierait amélioration du bien-être humain et réduction des risques environnementaux, porteuse d'emplois et d'innovations, en lien avec les préoccupations environnementales.

Le secteur de l'eau et de l'assainissement est l'un des plus concernés par cette nouvelle économie. L'époque de l'eau « facile » est remise en cause par les coûts élevés de la pression sur les milieux, la dégradation de la qualité des eaux au détriment des zones humides et de la biodiversité, la croissance spectaculaire des besoins en eau douce, l'insécurité hydrique liée à la compétition entre les usages alimentaires, énergétiques et industriels, le changement climatique et le développement des événements hydro-météorologiques extrêmes.

L'économie verte dans le secteur de l'eau consiste, entre autre, à faire face à des nouveaux défis, ajoutant de la complexité aux enjeux existants : Qu'est ce qui, dans ce secteur, constitue une réponse innovante aux nouveaux enjeux ? Où sont les fronts pionniers et les nouvelles questions auxquelles le secteur ne répond pas encore ?

Les acteurs français sont aujourd'hui engagés dans une phase active de préparation, en ce qui concerne le secteur de l'eau, de la Conférence des Parties à la convention des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 21) à Paris fin 2015, mais également du 7ème Forum Mondial de l'Eau de Daegu (Corée) en avril 2015. Ces deux événements internationaux majeurs constituent des opportunités importantes pour identifier les approches nouvelles de la gestion de l'eau dans le cadre d'une économie verte au plan international, connaître les expériences françaises en la matière et les valoriser au plan international dans le cadre d'une stratégie clairement définie.

Dans cette double perspective, l'Académie de l'Eau et Partenariat français pour l'Eau (PFE), en lien avec l'Iddri et en coordination avec les acteurs français de l'eau, publics et privés, ont souhaité réaliser un bilan des stratégies mises en place au niveau national à ce sujet et identifier les valeurs ajoutées que la France pourrait apporter. Il s'agit donc d'identifier la contribution de l'ensemble des grandes catégories d'acteurs français, au-delà des seules entreprises directement liées au monde de l'eau, pour une gestion de l'eau en phase avec les principes de l'économie verte. Ce travail implique dans un premier temps de cerner quels sont les freins à cette contribution et de proposer des recommandations pour lever ces freins et identifier des points clés, susceptible de promotion à l'international.

Le colloque « Eau et économie verte en France : freins et solutions » est le fruit d'un Projet collectif mené par l'Académie de l'Eau et ses partenaires et réalisé par un groupe de quatre étudiants en relations internationales à Sciences Po Paris. Il s'appuie sur un an d'entretiens avec de nombreux acteurs issus des secteurs publics et privés et des recherches bibliographiques.

Programme du séminaire

9h - 9h 30 Enregistrement des participants et café d'accueil

9h30 - 10h 00 Introduction du séminaire

9 h 30 – 9 h 40 : *Ouverture et présentation du colloque* par Jean-Louis Oliver, Secrétaire Général de l'Académie de l'Eau.

9 h 40 – 10 h : *Présentation du Projet collectif « Eau et économie verte »* par les étudiants de Sciences Po Paris.

10h - 11h20 Exemples d'actions engagées : possibles solutions aux freins identifiés

Modérateur : Pierre-Frédéric Ténrière-Buchot, Administrateur de l'Académie de l'Eau.

10 h 00 – 10 h 20 : *Sensibiliser les élus : présentation du projet « Phyt'Eaux Cités »* par Anne Lang, Responsable du Secteur Etudes et Développement Durable au SEDIF.

10 h 20 – 10 h 40 : *Favoriser l'innovation : présentation du programme "Une rivière, un territoire"* par Xavier Ursat, Directeur Délégué de la Division Production & Ingénierie Hydraulique à EDF.

10 h 40 – 11 h 00 : *Comment allouer l'eau là où elle crée de la valeur ? : Présentation des Organismes Uniques de Gestion Collective* par Daniel Berthault, Chef de bureau des eaux souterraines et des ressources en eau, au Ministère de l'écologie et du Développement Durable (MEDDE).

11 h 00 – 11 h 20 *Accompagner les changements de modes de vie : Présentation de questionnements pouvant y contribuer* par Catherine Lapiere, Vice-Présidente de l'association 4D.

11 h 20 – 11 h 40 Pause

11 h 40 – 12 h 20 Table ronde et débat avec la salle

Modérateur : Sébastien Treyer, Directeur des programmes à l'Iddri.

- Thème : Comment promouvoir une gestion durable de l'eau en France ?

o Comment concilier durabilité environnementale, efficacité économique et équité sociale ?
Comment diffuser les bonnes pratiques entre les différentes catégories d'acteurs ? Avec quels moyens ?

- Jean-Luc Redaud, Administrateur de l'Académie de l'Eau et de 4D et membre du groupe "eau-climat" du Partenariat français pour l'eau (PFE)

- Xavier Leflaive, Administrateur principal à la Direction de l'Environnement de l'OCDE

- Tristan Mathieu, Délégué général de la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau (FP2E)

- Anne Le Strat, Présidente d'Eau de Paris

12 h 20 – 12h 30 Conclusion, perspectives et clôture de la journée

Par Serge Lepeltier, Président de l'Académie de l'Eau

12h 30 - 14h 00 Déjeuner

Présentation des intervenant-es

Anne Lang, Responsable du Secteur Etudes et Développement Durable au Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF)



Ingénieur de formation, Anne Lang a passé plus de huit ans dans l'exploitation de station d'épuration, avant de devenir, il y a six ans, fonctionnaire territorial au SEDIF aux postes d'ingénieur process traitement puis responsable de secteur.

Xavier Ursat, Directeur Délégué de la Division Production & Ingénierie Hydraulique à EDF



Xavier URSAT est membre du Conseil d'administration de l'ONEMA et administrateur d'EDF Energies Nouvelles (filiale d'EDF spécialisée dans le développement des énergies renouvelables) et d'Hydrostadium S.A. (filiale d'EDF spécialisée dans l'ingénierie hydraulique et la conception de stades d'eau vive).

Il est également membre du Comité National de l'Eau et Gouverneur du Conseil Mondial de l'Eau.

Daniel Berthault, Chef de bureau des eaux souterraines et des ressources en eau au Ministère de l'écologie et du Développement Durable (MEDDE)



Ingénieur de l'ENGEES, Daniel Berthault a fait de l'ingénierie publique pour le compte des collectivités territoriales sur les thématiques du petit cycle de l'eau, puis pour le compte du MEDDE. Il est chargé de mission gestion quantitative de l'eau (animation sur les thématiques de la sécheresse, de l'irrigation, du recyclage etc.).

Catherine Lapierre, Vice-Présidente de l'association 4D



Centralienne économiste, Catherine Lapierre a été, au ministère de l'économie, chargée de mission prospective à la Direction de la concurrence et de la consommation. Aujourd'hui elle contribue à la réflexion scientifique et aux publications : sur La Transition vers une économie écologique, pour la mission prospective du CGDD-MEEDDM, ainsi que « Pour une économie écologique et équitable ; état des lieux et propositions », pour la CFDT/IRES.

Résumés des interventions

Introduction du séminaire

Ouverture et présentation du colloque par Jean-Louis Oliver, Secrétaire Général de l'Académie de l'Eau.

Le récent 5^{ème} rapport du GIEC confirme la vraisemblance d'un réchauffement global au-delà de 2°C à la fin du 21^e siècle par rapport au début de l'ère industrielle ; ce qui entraînerait de graves conséquences dans tous les domaines. Face à ce changement climatique, l'atténuation et l'adaptation sont des défis majeurs auxquels l'économie verte vise à apporter une réponse et des solutions.

La conférence des Nations Unies sur le développement durable de juin 2012 « Rio +20 » a consacré le concept d'économie verte, dans lequel l'eau occupe une place centrale, quelque peu nouvelle, mais toujours essentielle qu'il convient de réinventer : il s'agit de concilier la durabilité environnementale, l'efficacité économique et l'équité sociale dans la gestion des ressources en eau. Pour parvenir au « découplage » de cette ressource avec sa consommation et sa pollution, l'innovation doit être non seulement technologique, mais aussi socio-économique et organisationnelle.

Les premiers résultats de ce projet collectif montrent que les acteurs français, publics, privés et associatifs, disposent de nombreux atouts performants pour répondre efficacement aux défis posés par l'économie verte, aussi bien au niveau national qu'international. Il y a bien sûr inévitablement des freins, mais il existe aussi des solutions à fort potentiel dont un certain nombre vont vous être présentées ce matin.

Les divers outils disponibles (labels, norme écologique, tarification,...) doivent être astucieusement conjugués afin de favoriser une gestion durable de l'eau. Une attention particulière doit également être portée à la nécessité de mettre en place et de valoriser des projets plus transversaux et inclusifs, prenant en compte l'ensemble du nexus entre l'énergie, l'alimentation et l'eau.

Présentation du Projet collectif « Eau et économie verte » par les étudiants de Sciences Po Paris.

Le Projet collectif a débuté il y a plus de six mois avec pour question centrale : y a-t-il une plus-value dans la conception et la mise en œuvre française d'une gestion de l'eau durable dans le cadre de l'économie verte, un concept prôné en tant que nouveau paradigme du développement durable et de la croissance ?

Pour répondre à cette question, nous avons rencontré des acteurs français dans le domaine de l'eau, avec l'objectif de cerner, de comprendre et de définir leur perception de l'économie verte en général, mais surtout leur perception de ce concept appliqué au monde de l'eau. Nous nous sommes également attelés à identifier des projets innovants concernant l'eau et le développement durable, qui témoignent déjà d'un savoir-faire et d'une volonté de protéger la ressource.

Une fois les acteurs du monde de l'eau, publics et privés, identifiés, nous avons utilisé trois méthodes afin de capturer au mieux les perceptions et expériences de chacun d'entre eux :

- des questionnaires,
- des entretiens par téléphone ou de visu,
- des rapports ou des documents disponibles en ligne, sur les pages web des acteurs consultés.

L'un des constats saisissants de ce travail est l'observation d'un certain rejet par les acteurs interrogés de la tendance franco-française à la multiplication des concepts. L'économie verte est donc souvent apparue au cours de nos entretiens comme un n-ième terme à la mode, dont la durée de vie sera courte. Le développement durable semble avoir bien mieux pénétré les mentalités, pourquoi ne pas le conserver?

Le sentiment d'une innovation insuffisante, qu'elle soit d'ordre technique économique ou politique, a également été remarqué, et est d'autant plus paradoxal que la capacité à produire de l'innovation a été pointée comme un atout de la France. Reste donc à promouvoir un environnement, notamment normatif, plus favorable à la mise en place de ces innovations. Enfin, le rôle des élus, que nous identifions comme clé dans la promotion à l'échelle locale d'une gestion plus durable de l'eau, gagnerait à être accru.

Au moment de présenter nos résultats se posent finalement les questions suivantes : au vu des freins observés, on en vient à s'interroger sur la capacité de notre société à se poser les bonnes questions. Voulons-nous avancer vers une réelle réflexion sur l'impact de nos modes de vie sur l'environnement? Est-on prêt à envisager une remise en cause du diktat de la croissance perpétuelle, pourtant incompatible avec la protection des milieux naturels dont l'eau? On peut en douter...et envisager que ces concepts n'aient finalement comme unique objectif que de discuter sans fin des enjeux pourtant bien connus et d'éviter toute remise en cause profonde du statu quo.

Exemples d'actions engagées : possibles solutions aux freins identifiés

Sensibiliser les élus : présentation du projet « Phyt'Eaux Cités » par Anne Lang, Responsable du Secteur Études et Développement Durable au SEDIF.

Phyt'Eaux Cités est une démarche lancée en 2007, qui mobilise des outils et des moyens permettant de lever les freins qui restreignent un travail inclusif des acteurs de l'eau, notamment les élus, dans une démarche de développement durable et d'économie verte.

Il s'agit d'un projet multipartenaires, un partenariat « producteurs d'eau-collectivités », pour la formation et la sensibilisation des agents des services espaces verts et voiries des établissements publics situés en amont de la prise d'eau superficielle de l'usine du SEDIF située à Choisy-le-Roi. Il s'agit d'une démarche préventive dont l'objectif est de restreindre l'utilisation des phytosanitaires afin de limiter le traitement de l'eau potable. Les communes volontaires bénéficient gratuitement d'un audit de leurs pratiques phytosanitaires, d'une formation et de la mise en place d'un plan de gestion de leurs espaces verts.

Chaque année, un prix Trèfle récompense les collectivités les plus méritantes de ce programme.

Favoriser l'innovation : présentation du programme "Une rivière, un territoire" par Xavier Ursat, Directeur Délégué de la Division Production & Ingénierie Hydraulique à EDF.

Au travers du programme « Une Rivière, Un Territoire », EDF souhaite contribuer à créer de la valeur et des emplois locaux sur les territoires qui accueillent leurs installations hydro-électriques. Les équipes d'EDF font appel aux compétences locales et apportent leur expertise et leur soutien pour favoriser le développement de projets innovants et d'activités économiques d'avenir, dans les domaines de l'eau, de l'énergie et de l'environnement.

Une quinzaine de projets a déjà été financée, ce qui a permis la relocalisation d'environ 400 emplois.

Les quatre approches indissociables de ce programme sont:

- Une phase de concertation et d'écoute avec les élus du territoire
- Une agence chargée localement du suivi : 6 agences ont déjà été implantées et sont actives
- Missions spécifiques pour chacune de ces agences
- La gestion d'un fonds dédié : le Fonds Une Rivière, Un Territoire FINANCEMENT
- La promotion d'une gouvernance partagée avec les territoires

Comment allouer l'eau là où elle crée de la valeur ? : Présentation des Organismes Uniques de Gestion Collective par Daniel Berthault, Chef de bureau des eaux souterraines et des ressources en eau, au Ministère de l'écologie et du Développement Durable (MEDDE).

En 2006, à l'occasion des discussions concernant la loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques de 2006 (la LEMA), il a été proposé une gestion collective des prélèvements d'irrigation afin de résoudre les problèmes de gestion quantitative de l'eau. Un organisme unique de Gestion Collective (OUGC) est une structure qui a en charge la gestion et la répartition des volumes d'eau prélevés à usage agricole sur un territoire déterminé.

Il faut passer d'une logique de gestion de crise à une gestion durable de la ressource. Mais cela nécessite de :

- Mobiliser les élus sur la gestion quantitative (les régions principalement concernées étant le Poitou-Charentes, Limousin et Pyrénées)
- Définir un périmètre d'action cohérent pour chaque organisme unique. Il faut réintroduire la notion de bassin versant et dépasser l'échelle régionale ; les OUGC doivent ainsi être *réinterprétés/modelés*.

Avancement : 27 organismes ont été créés sur des logiques des bassins versants (en ce qui concerne le bassin de Paris, les logiques départementales ont prévalu).

Accompagner les changements de modes de vie : Présentation de questionnements pouvant y contribuer par Catherine Lapierre, Vice-Présidente de l'association 4D.

Les consommateurs et les usagers ont d'un côté une certaine méfiance vis-à-vis des questions environnementales à cause du greenwashing, et de ce qu'ils perçoivent comme étant une absence de réflexion approfondie sur le modèle actuel de production.

Ils sont peu impliqués sur les questions de sobriété, excepté sur le prix de l'eau, auxquelles ils sont peu sensibilisés, notamment les agriculteurs. La solution avancée d'augmenter les prix pour promouvoir la sobriété se heurte aux questions d'équité et de précarité.

Cependant, les consommateurs et les usagers possèdent une véritable sensibilité aux questions de la qualité et de la disponibilité de l'eau du fait de l'importance culturelle de l'eau et de son rôle majeur dans la santé.

Il y a donc un potentiel d'implication de leur part pour participer à ces débats. Mais comment faire ?

- Certaines idées reçues, notamment le fait que les préoccupations écologiques sont seulement

synonymes de coûts et non de développement, doivent être dépassées.

- Il faut changer le schéma traditionnel offre-demande.
- La coopération entre les parties prenantes est un facteur de compétitivité et doit être développée.
- Il ne faut pas uniquement raisonner en terme de PIB.
- Il faut faire un travail de pédagogie auprès des consommateurs :
 - o Etre transparent sur les conditions de production,
 - o Mieux expliquer les tenants et les aboutissants du prix de l'eau,
 - o Expliquer comment sont utilisées les redevances sur l'eau perçues par les agences de l'eau.

Projet de 4D pour 2015 : mettre en valeur les expériences de coopérations entre acteurs de l'eau qui sont positives et porteuses d'avenir.

Temps des questions

Yann Laurens de l'agence de l'eau seine Normandie : les collectivités créent des tissus d'initiatives, génèrent des demandes. L'innovation française autour de l'économie verte ne serait-elle pas autour des collectivités territoriales/locales ? Est-ce que cela ne serait pas une force à creuser et à promouvoir à l'international ?

Catherine Lapierre de 4D : A l'observatoire des Agenda 21, des ateliers ont été organisés afin de questionner le rôle des collectivités animatrices de la solidarité des acteurs du territoire. Afin de promouvoir ce concept avec le ministère de l'environnement, il faudrait impulser des coopérations avec des collectivités.

Bernard Barraqué d'AgroParisTech : les prises de décisions et la concertation ne devrait pas nécessairement se faire à l'échelle de la collectivité. Il faudrait viser un niveau méso, par exemple un territoire de rivière ou d'un EPCI, ou un département.

Jean-Louis Janin de l'Université de Bordeaux Montaigne : les concepts sont mal compris par les non néophytes car les mots sont utilisés sans être expliqués. Cela explique sans doute que la communication d'organismes soit perçue comme étant une tentative de *Greenwashing*, alors que parfois il n'en est rien. Il semble nécessaire de créer un vocabulaire accessible à tous.

Thierry Rieu d'AgroParisTech : il est étonnant de revenir sur une approche sectorielle avec les organismes uniques, pourquoi cette décision ? Il me semble que si l'on souhaite garder la gestion par bassins, l'ensemble des acteurs concernés devrait être consulté.

Daniel Berthault du MEDDE : il est apparu nécessaire d'organiser un certain nombre d'acteurs qui ont l'habitude de travailler ensemble mais à une autre échelle, comme par exemple celle du bassin versant. Cette démarche semble bien plus efficace, mise à part dans le bassin parisien.

Le plus souvent, il est difficile d'intégrer de nouveaux acteurs, en particulier sur les territoires où il y a beaucoup d'acteurs individuels. Il semble trop tôt pour tous les inclure même si ça pourrait être l'objectif in fine.

Evelyne Lyons de l'Académie de l'Eau : Le concept de « green growth » ne serait-il pas une autre façon de voir le social en donnant plus de poids aux initiatives économiques locales, de créer de la richesse et d'aller vers le développement par ce biais (micro crédit, finance) ? Il serait intéressant de moins faire du social dans la réparation, mais plutôt du social marketing ou du social business. Des initiatives intéressantes sont mises en place dans certaines villes, mais elles se heurtent très souvent à une certaine « lourdeur » administrative.

Table ronde et débat avec la salle

Comment promouvoir une gestion durable de l'eau en France ?

- o Comment concilier durabilité environnementale, efficacité économique et équité sociale ?
- o Comment diffuser les bonnes pratiques entre les différentes catégories d'acteurs ? Avec quels moyens ?

Sébastien Treyer de l'IDDRI (modérateur) : la France semble posséder plusieurs atouts dans le domaine de la gestion de l'eau, comme les clusters de l'eau ou la gestion par bassin versant. Mais elle rencontre également des difficultés dans ce domaine ; il n'est pas toujours évident de faire émerger les bons maîtres d'ouvrage et il faut trouver l'échelle appropriée pour organiser la concertation. Dans ce contexte, quels seraient les risques d'une absence d'innovation, et quels pourraient être les retours d'expérience à l'international ?

Anne LE STRAT d'Eau de Paris : Je pense que l'économie verte a tendance à occulter les aspects sociaux et démocratiques, il faudrait mieux utiliser le terme de développement soutenable, avec quatre piliers : environnemental, social, économique et démocratique.

La ville de Paris s'inscrit dans cette perspective de développement soutenable et plusieurs démarches ont été mises en place dans ce sens :

- création d'un opérateur public en lien avec la collectivité,
- promotion des logiques préventives plutôt que des logiques curatives pour la protection de la ressource :
- o réduction des pollutions en amont
- o travailler en partenariats avec le milieu agricole pour la modification de pratiques culturelles/pastorales ; conversion d'agriculteurs vers le bio, mise en place de bandes enherbées

Sur ces sujets, des emplois verts ont été créés par internalisation. Cela permet de sortir des métiers traditionnels, focalisés sur les réseaux d'eau et qui privilégiaient une approche souvent réduite aux "grands ouvrages. On évolue vers la mise en place d'une gestion combinant ouvrages et territoire afin de mieux tenir compte du milieu lors des prises de décision. Les bénéfices de cette approche sont importants, les agriculteurs apprécient d'interagir directement avec Eau de Paris.

Les modes de gestion de l'eau mis en place doivent être spécifiques à l'usage qui en est fait; il est important de réfléchir au lien entre l'eau et l'énergie et entre eau et aménagements urbains.

Jean-Luc Redaud de l'Académie de l'Eau : Quelles sont les perspectives pour 2015 ? En France, il semblerait qu'il y ait plutôt une approche de conservation de la nature plutôt que de reconquête de la nature. La France possède plusieurs atouts dans le domaine de la gestion durable de l'eau, mais il y a aussi de nombreux freins.

- Les atouts :

o La gestion par bassins

o La recherche dans le domaine de l'eau est performante mais elle est basée sur le système d'appel d'offres qui n'est pas suffisamment performant.

- Les freins :

o Un très faible transfert de connaissances

o La dictature du court face au long terme

o La faiblesse de la compréhension de nos élites politiques

o Le manque de courage et/ou de connaissances des élus → il faut dénouer les liens entre croissance, écologie et démocratie

o Les outils économiques beaucoup plus puissants, qui l'emportent sur les outils environnementaux.

Tristan Mathieu du PF2E : Il y a un véritable problème de pédagogie et de compréhension ; il y a un enjeu de pédagogie collective au-delà de l'information même. Il faut expliquer qu'une politique environnementale a un coût et il ne faut pas laisser croire que le coût des fuites est imputé aux consommateurs, comme cela est parfois sous-entendu dans la presse. Il y a une nécessité de changer certaines infrastructures vieillissantes.

Il n'est pas rare que les citoyens trouvent dans les élus les responsables du service de l'eau; il convient donc de laisser de la liberté aux élus pour gérer l'eau localement et éviter la mise sous tutelle.

Il faut également réfléchir au message que les acteurs français doivent porter à Daegu lors du 7ème Forum Mondial de l'Eau. Il me semble que la valeur du système français est liée à son organisation: un État fort et puissant, mais aussi un mode opératoire décentralisé à travers la gestion par bassin versant.

Xavier LEFLAIVE de l'OCDE : L'OCDE défend le concept de croissance verte plutôt que celui d'économie verte. Il y a quatre piliers et trois conditions préalables à la mise en place d'une gestion durable de l'eau.

Les piliers :

- L'accès des services d'eau et d'assainissement (cela reste un sujet en France pour le moyen et long terme),

- L'allocation de la ressource là où elle crée le plus de valeur, qui est en accord avec le modèle de l'organisme unique présenté par le MEDDE,

- Les innovations technologiques et non-technologiques.

- L'investissement, comme l'a dit Catherine Lapierre de 4D; gérer l'eau pour une croissance verte n'est pas forcément plus cher.

Il est important de questionner la pertinence de notre modèle afin de le faire évoluer. Il est pertinent par exemple de regarder ce qui se fait ailleurs.

Les conditions préalables :

- Envoyer des signaux prix qui renseignent sur le coût de la ressource pour que les usagers s'y retrouvent. Il est possible de s'appuyer sur les subventions.
- L'équité, et analyse des effets distributifs; il faudrait une analyse plus systématique sur le partage du risque.
- La question de la gouvernance ; il faudrait re-territorialiser certaines des prises de décision politique, mais cela pose la question de l'échelle qui serait appropriée afin de gérer les territoires de manière cohérente. La France tient ici très certainement un atout important: son organisation administrative en mille-feuille qui n'a pas uniquement des défauts. Mais il est vrai que les rôles très spécifiques des collectivités est certainement difficile à exporter à l'international.

Temps des questions

● **Yann Laurens de l'agence de l'eau Seine Normandie** : Anne Le Strat, lorsque vous présentez Eau de Paris à l'étranger, vous avez certainement comparé notre modèle avec ceux à l'international, avez-vous remarqué des spécificités françaises ?

Anne Le Strat d'Eau de Paris : certains pays ont des réflexions qui sont parfois similaires à celles qui sont menées en France.

Le cas parisien est présenté à l'étranger comme un des exemples de réflexion globale basé sur trois piliers : la politique sociale d'aide pour l'accès à l'eau, l'innovation et l'observatoire parisien de l'eau. Cette démarche n'est pas parfaite, mais elle propose des outils innovants et intéressants pour les interlocuteurs étrangers.

Cependant, l'autosatisfaction reste une caractéristique très française. Il ne faut pas chercher à défendre à tout prix le modèle français à l'étranger car tout n'est pas parfait : la qualité de l'eau, des PME affaiblies par des grands groupes, le conservatisme, une gouvernance discutable avec des lobbies très puissants qui empêchent l'innovation. Mais il y a des éléments du modèle à défendre.

● **Sébastien Treyer de l'Iddri** : Comment anticiper le prochain business modèle ? Qui innove parmi les PME et les grands groupes ?

Tristan Mathieu de PF2E : Etre très autocritique est aussi une caractéristique très française. La France a la chance d'avoir une filière industrielle performante avec plus de 900 entreprises, toutes tailles confondues, qui travaillent dans le service de l'eau. Il faut essayer de réunir l'ensemble de cette filière et la constituer en une sorte d'équipe de France chargée de la promouvoir à l'international. La plus-value du modèle français est peut-être la capacité du public et du privé à travailler ensemble.

Bernard Barraqué d'AgroParisTech: en France, un des seuls rapports à l'eau qu'ont les citoyens est leur lien avec le service public. Une gestion de l'eau en adéquation avec l'économie verte nécessiterait d'augmenter l'aspect technique dans les relations avec le service public. Cela pourrait expliquer que la

dimension sociale est peu abordée par les acteurs de l'eau. Pour y remédier, il faudrait définir une échelle territoriale appropriée afin de coordonner le travail des acteurs et ainsi mettre en place une gestion durable de l'eau.

- **Pierre-Frédéric Tenière-Buchot de l'Académie de l'Eau** : Actuellement, on parle beaucoup de la titrisation de la nature, de mettre un prix sur des services écologiques et des dérives économiques que cela entraîne. Comment y remédier ?

Anne Le Strat d'Eau de Paris : Concernant la marchandisation de la nature, force est de constater que les marchés carbone sont inefficaces et ont beaucoup d'effets pervers; ils ne me semblent pas être une solution idéale. Il serait préférable d'impliquer davantage les citoyens, les parties prenantes et les acteurs de l'eau dans les processus de gouvernance. C'est par exemple l'objectif du pavillon de l'eau (pédagogie, échange, conférences,...).

- **Jean-Lux Redaud de l'Académie de l'Eau** Lorsque la question de l'eau est traitée, on parle de l'eau dans la ville, mais quand abordera-t-on l'eau en milieu rural ?

- **Xavier Leflaive de l'OCDE** : L'avenir est très certainement dans la co-productivité des politiques publique dans le domaine de l'eau. L'échelle appropriée de gestion va dépendre des caractéristiques du territoire.

Conclusion, perspectives et clôture de la journée, par Serge Lepeltier, Président de l'Académie de l'Eau.

La matinée a été passionnante, les étudiants de Sciences Po ont fait un très bon travail. Plusieurs idées ressortent de ce colloque :

- Nous assistons aux mêmes débats depuis plus de 20 ans et il est temps d'en sortir, de trouver de nouvelles idées.
- Il y a un réel manque d'ambition dans le domaine de l'eau, peut-être dû au fait que la population n'est pas suffisamment engagée. Il faudrait identifier et mettre en place des outils appropriés pour mobiliser et sensibiliser les acteurs de l'eau.
- La façon d'aborder la marchandisation de la nature diffère d'un pays à l'autre et il semblerait que le plus souvent le concept de biodiversité est mal compris. La marchandisation ne doit pas être exclue et ignorée par principe.
- L'économie verte est un nouveau concept qui ne pourrait être qu'une façade pour sortir des vrais sujets, il y a parfois le risque que les nouveaux concepts affaiblissent les concepts eux-mêmes.

Merci à tous et à toutes pour votre participation et votre implication tout au long de cette matinée !

Liste des présents

Nom	Prénom	Organisation
Barraqué	Bernard	CNRS - Agroparistech
Beaurepaire	David (de)	ECCU
Ben Maid	Atika	MEDDE/CGDD
Berthault	Daniel	CGDD / Direction de l'eau et de la biodiversité
Bonnet	Simon	Science Po Paris
Charrière	Séverine	InVivo AgroSolutions
Chen	Haihong	ECCU
Lapierre	Catherine	4D
Coulomb	René	SHF
Buisson	Maryam	SLQI SYTEMS
Deshayes	Cyrille	WWF
Filali	Rémy	Agence de l'eau Seine-Normandie
Gaillarde	Elisabeth	Veolia
Goriaux-Perais	Claire-Maria	Académie de l'Eau
Guettier	Philippe	PFE
Hajžmanová	Ivana	Science Po Paris
Hernandez	Sara	Consultante
Husson	Gilles	ASEES
Janin	Jean-Louis	Université Bordeaux Montaigne
Lang	Anne	SEDIF

Laurans	Yann	Agence de l'eau Seine-Normandie
Le Strat	Anne	Eau de Paris
Leflaive	Xavier	OCDE
Lepeltier	Serge	Académie de l'Eau
Levite	Hervé	CMI BANQUE MONDIALE MARSEILLE
Loudière	Daniel	SHF
Lyons	Evelyne	Académie de l'Eau
Mace	Marillys	CENTRE INFORMATION SUR L'EAU
Malafosse	Antoine	EDF
Martin	Marc-Antoine	Académie de l'eau
Mathieu	Tristan	fp2e
NGuyen	Jean-Claude	Académie de l'Eau
Nicoletis	Claude	EAU SANS FRONTIÈRES INTERNATIONALE
Oliver	Jean-Louis	Académie de l'Eau
Prin-Cojan	Annabelle	Entreprises pour l'Environnement (EpE)
Redaud	Jean-Luc	Académie de l'Eau
RIEU	Thierry	AgroParisTech
Robert	Julie	Science Po Paris
Rossetti	Marie	Science Po Paris
Tenière-Buchot	Pierre	Académie de l'eau
Thepot	Régis	EPTB Seine Grands Lacs
Treyer	Sébastien	IDDDRI

Ursat	Xavier	EDF
Valeur	Patricia	MEDDE
Masselin	Pierre	Agenda de l'Essonne
Poirot	Gérard	Résolution
Denoun	Hugo	Université Paris 4